



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

Le 22 juin 2020
Lisieux

Présents : M. LERESTEUX, Président

Mme LE MAISTRE

MM. BACOURT, CUCURULO, DESHEULLES, GIFFARD, BELLISSENT, DESMONS, FLAMENT, GALLIOT, GUERRIER, GUESDON, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, LEU, LIBERGE, LOUP, MICHEL, RAHO, ROUTIER et VOISIN.

Excusés : MM. LOUISE, MOERMAN et MONTAGNE

Assistent : Mmes ABERGEL et DAYAUX

M. LERESTEUX souhaite la bienvenue à tous les membres et dit son plaisir de se retrouver au sein des locaux de la Ligue. Il fait un point d'étape sur les derniers événements.

Il remercie de nouveau, M. KOCISZEWSKI, de l'avoir représenté lors des réunions en visioconférence avec les Présidents de Ligue.

Il rassure les membres sur les décisions prises pendant la crise sanitaire, réaffirmant qu'il n'y a eu aucune différence entre les deux ex-Normandie lors des prises de décisions par les diverses commissions régionales. Il rappelle que la parité a été respectée dans la composition de celles-ci lors de la fusion ainsi que dans le renouvellement des membres démissionnaires.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux des réunions du 03 et 19 juin.

2 - CONDOLEANCES

2.1 - Condoléances

M. LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et de son Comité de Direction ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Nabil ABBEL, joueur de l'ASPTT Caen
- Jean-Luc L'OFFICIAL, dirigeant au club de FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM
- André LOUP, père de M. LOUP, Président du District de l'Orne de Football
- Roland LE MEUR, photographe du magazine Foot Normand
- Jacques GERVAIS, ancien arbitre de la Ligue de Normandie
- José ORTIZ, père de Frédéric ORTIZ, arbitre et formateur de la Ligue de Football de Normandie



- Michel HILDALGO, ancien sélectionneur de l'Equipe de France
- Philippe REDON, ancien joueur professionnel
- Michel PROSPERO, ancien Président de l'A.S. TROUVILLE DEAUVILLE
- Annick COLE, épouse de Deny COLE, membre de la Commission Départementale des Compétitions Masculines de Seine-Maritime
- Gérard CARPENTIER, ancien Président de EU F.C. et membre de Commission Départementale et Régionale
- Loic HEMON, Président de la Section FUTSAL de Commission Départementale de l'Eure des Arbitres, et membre des Commissions Départementales des Arbitres, football diversifié section futsal, observateurs (Eure)
- Philippe LEROYER, Président du club de l'ES CARPIQUET FOOTBALL depuis 2016

3 – COURRIERS RECUS

3.1 – Courrier du L.C. BRETTEVILLE S/ODON

Une demande de dérogation concernant le Statut de l'Arbitrage a été adressée à M. LERESTEUX car le club rencontre des difficultés dans le recrutement d'arbitres.

Après débat, les membres décident de ne pas donner suite, et ils proposent que les CTRA se déplacent dans le club pour les aider à recruter des arbitres.

3.2 – Courrier de la DRD.JSCS Normandie/SPORT

Dans le cadre de la subvention reçue au titre de l'année 2019 par l'Agence Nationale du Sport, la Ligue a reçu un courrier l'avertissant d'un contrôle par échantillonnage. Il sera donc nécessaire de fournir l'ensemble des pièces justifiant la réalisation des actions faisant l'objet de la subvention.

Ces éléments devront être transmis avant le 21 septembre 2020.

3.3 – Validation du courrier à l'attention des clubs portant sur le fonds de solidarité

A la demande de M. LERESTEUX et des Présidents de District, un courrier a été rédigé concernant le fonds de solidarité à destination des clubs afin de les accompagner dans ce dispositif.

Des modifications sont demandées et le courrier est validé à la majorité.

4 – INFOS FFF

L'Assemblée Fédérale portant sur la validation du protocole entre la LFP et la FFF, ainsi que les décisions prises par le COMEX durant la crise sanitaire est prévue ce vendredi 26 juin 2020 à 11h00 par vote électronique.

M. KOCISZEWSKI précise qu'il s'agit bien d'une Assemblée qui concerne essentiellement ce protocole.

5 – FINANCIER

5.1 – Vote du Prêt Garanti de l'Etat

M. GIFFARD fait état de la situation actuelle concernant la demande des crédits auprès des deux Crédit Agricole partenaires (Seine et Normandie). Malheureusement, afin de les valider, un vote authentique est nécessaire. La situation actuelle ne nous le permettant pas, la Ligue souhaite contracter un emprunt (PGE : Prêt Garanti de l'Etat) « provisoire ». Après consultation des juristes, compte tenu de la crise sanitaire sans précédent qu'a connue la France dernièrement, le comité de direction délègue au Président de la Ligue la possibilité de souscrire ce PGE mis en place par l'État, afin d'aider les entreprises ayant rencontré des difficultés durant la crise. Cet emprunt aurait pour finalité de palier la complexité d'organisation d'une assemblée générale (dans l'attente de celle programmée le 6 novembre prochain – AG qui se positionnera sur le vote authentique) en présentiel et de ce fait, n'excède pas la gestion courante. Il nous permettrait de régler les sommes dues à nos prestataires pour la construction du Pôle Espoirs.

Les membres acceptent à l'unanimité que M. LERESTEUX contracte cet emprunt.



5.2 – Droits d'engagement

Considérant la situation exceptionnelle vécue par les clubs normands durant la crise sanitaire due au COVID-19, M. LERESTEUX propose aux membres une réduction exceptionnelle des droits d'engagement pour les seniors (R1, R2 et R3) à hauteur de 50% et la gratuité sur les jeunes, **uniquement pour la saison 2020/2021**. Les membres valident à la majorité (1 abstention).

6 – SPORTIF

6.1 – Groupes

Alain FLAMENT, Président de la Commission Régionale Gestion des Compétitions, présente les groupes pour la saison 2020/2021.

GROUPES SENIORS – Saison 2020/2021

Sous réserve des procédures en cours

Régional 1 – Groupe A

ESM GONFREVILLE ↓
US GRANVILLAISE 2
USON MONDEVILLE
FC ST LO MANCHE 2
FC FLERIEN
AS PTT CAEN
MALADRERIE OS
FC ARGENTAN
AS TOURLAVILLE
US DUCEY ISIGNY
AST DEAUVILLE ← Groupe B
US ALENCONNAISE 61 2 ↑
AS DE CHERBOURG FB 2 ↑

Régional 2 - Groupe A

US AVRANCHES MSM 3
FC EQUEURDEVILLE HAINNEVILLE
ES COUTANCAISE
CS CARENTANAIS
BOURGUEBUS SOLIERS
US OUEST COTENTIN
AGNEAUX FC
ES POINTE HAGUE
AS IFS
AS VERSON ← Groupe B
AJS OUISTREHAM ← Groupe B
US COTE DES ILES ↑
US ST PAIRAISE ↑

Régional 2 – Groupe C

US BOLBEC
ES TOURVILLE
ESM GONFREVILLE 2
SC OCTEVILLE SUR MER
USF FECAMP
FC DIEPPE 2
US LUNERAY
OH TREFILERIES NEIGES

Régionale 1 – Groupe B

GRAND QUEVILLY FC ↓
PACY MENILLES RC ↓
FC ROUEN 1899 2
MESNIL ESNARD FRANQ.
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE
STADE SOTTEVILLE CC
FUSC BOIS GUILLAUME
CMS OISSEL 2
YVETOT AC
AL DEVILLE MAROMME
O.PAVILLAIS
ES DU MONT GAILLARD ↑
GISORS FCGVN 27 ↑

Régional 2 – Groupe B

JS DOUVRES ↓
AS VILLERS HOULGATE
LC BRETTEVILLE SUR ODON
AS COURTEILLE ALENCON
CA LISIEUX PA
FC FLERIEN 2
J.FERTOISE BT
ESFC FALAISE
USC MEZIDON
AS PTT CAEN 2 ← Groupe A
AF VIROIS 2 ↑
SC HEROUVILLAIS ↑
US MORTAGNAISE ↑

Régionale 2 – Groupe D

AS MADRILLET CHATEAU BLANC ↓
EVREUX FC 27 2
FC LE TRAIT DUCLAIR
GCO BIHOREL
SPN VERNON
CAUDEBEC ST PIERRE F.
ST AUBIN FC
ROUEN SAPINS FC



SC FRILEUSE
AS ST ROMAIN COLBOSC
US CAP DE CAUX CRIQ. ↑
YVETOT AC 2 ↑
A. HOULMOISE BOND. ↑

PACY MENILLES RC 2
ST MARCEL F
CO CLEON
AS VAL DE RUEIL VP ↑
ST SEBASTIEN SP ↑

Régional 3 – Groupe A

FC VAL DE SAIRE
FC ST LO MANCHE 3
AS TOURLAVILLE 2
CREANCES SP
UC BRICQUEBEC
AS VALOGNES
ES COUTANCAISE 2
CONDE SPORTS
FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE 2
SCU DOUVE DIVETTE
CS CARENTANAIS 2 ↑
FC AGON COUTAINVILLE ↑
TESSY MOYON SP ↑

Régional 3 – Groupe B

CS VILLEDIEU ↓
US VILLERS BOCAGE
FC DES ETANGS
ST HILAIRE VIREY LANDELLES
AS JULLOUVILLE SARTILLY
ESP ST JEAN DES CHAMPS
FC 3 RIVIERES
US DUCEY ISIGNY 2
USCO SOURDEVAL
AS VAUDRY TRUTTEMER ← Groupe C
US AUNAY SUR ODON ← Groupe D
P. ST JAMAISE ↑

Régional 3 – Groupe C

THAON BRETTEVILLE FC
RSG COURSEULLES
FC BAIE DE L'ORNE
AS CAENNAISE 2
LC BRETTEVILLE SUR ODON 2
USI BESSIN NORD
US PONT L'EVEQUE
CS HONFLEUR
ES CARPIQUET
BAYEUX FC 2 ← Groupe B
AS ST VIGOR LE GRAND ← Groupe B
SU DIVES CABOURG 2 ← Groupe D
STADE ST SAUVERAIS ← Groupe F

Régional 3 – Groupe D

AS POTIGNY VCU ↓
TROARN FC
MALADRERIE OS 2
ES THURY HARCOURT
USON MONDEVILLE 2
US ATHIS
ES LIVAROTAISE
MUANCE FC
USM BLAINVILLE ↑
BOURGUEBUS SOLIERS 2 ↑
CA LISIEUX PA 2 ↑
SC HEROUVILLAIS 2 ou LYSTRIENNE SP. ↑

Régional 3 – Groupe E

FC DU PAYS AIGLON
AS SELLE LA FORGE
L. ST GEORGES
SS DOMFRONTAISE
US ANDAINE
FC ARGENTAN 2
VIMOUTIERS FC
OC BRIOUZE
ESP CONDE SUR SARTHE
FC FLERIEN 3
A. MESSEI ↑
A.ST GERMAIN DU CORBEIS ↑

Régional 3 – Groupe F

US EPOUVILLE
ATHLETI'CAUX FC
HAVRE CAUCRIAUVILLE S.
AS DE MONTIVILLIERS
GAINNEVILLE AC
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 2
OH TREFILERIES NEIGES 2
GS GRAVENCHON ← Groupe G
US DE BOLBEC 2 ← Groupe G
SOLIDARITE S. GOURNAY ← Groupe G
SC OCTEVILLE SUR MER 2 ↑
US GODERVILLE ↑

Régional 3 – Groupe G

US LILLEBONNE
GRAND QUEVILLY FC 2
CANY FC
AS OURVILLE
FUSC BOISGUILLAUME 2
FC ST ETIENNE DU ROUVRAY
O. PAVILLAIS 2

Régional 3 - Groupe H

JS ST NICOLAS D'ALIERMONT ↓
ES DU PLATEAU FR
E. VIENNE ET SAANE
AS LE TREPORT
FC OFFRANVILLE
NEUVILLE AC
STADE VALERIQUEAIS



AS FAUVILLE ← Groupe H
MONT ST AIGNAN FC ← Groupe I
FC TOTES ↑
CMS OISSEL 3 ↑
PLATEAUX QUIMCAMPOIX ↑

Régional 3 – Groupe I

FC EURE MADRIE SEINE ↓
PETIT QUEVILLY ST JULIEN
ES VALLEE DE L'OISON
S. GRAND QUEVILLY
STADE SOTTEVILLE CC
C ANDELLE PITRES
FC SEINE EURE
AS GOURNAISIENNE
AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2
ROMILLY ST PIERRE 2 ← Groupe J
CA PONT AUDEMER ← Groupe F
AS CANTON D'ARGUEIL ↑

Régional 1 Féminin – Groupe A

AG CAENNAISE
AS DE CHERBOURG FB
OC BRIOUZE
US ALENCONNAISE 61
FC FLERIEN
FOOT FEMININ 50
US AVRANCHES MSM
AS IFS

FC NEUFCHATEL EN BRAY
US LUNERAY 2
ES ARQUES LA BATAILLE
AJ CAULLE BOSC LE HARD ← Groupe I
AL DEVILLE MAROMME 2 ← Groupe F
AS BRAY EST ↑

Régional 3 – Groupe J

ES NORMANVILLE
FC DU PAYS NEUBOURG
FC VAL DE RISLE
EVREUX FC 27 3
US CONCHOISE
FAC ALIZAY
FC ILLIERS L'EVEQUE
SC BERNAY
US RUGLES LYRE
SC THIBERVILLE ← Groupe D
CS BEAUMONTAIS ↑
FC SERQUIGNY NASSANDRES ↑
FC GARENNE BUEIL ↑

Régional 1 Féminin – Groupe B

EVREUX FC 27
FC FEMININ ROUEN PE
US QUEVILLY RM
FC ROUEN 1899
ESM GONFREVILLE
FC PAYS NEUBOURG
LE HAVRE AC 2
SM CAEN

Concernant le championnat de Régional 2 Féminin, les groupes n'ont pas pu être constitués car la Commission est en attente des engagements.

GROUPES JEUNES – Saison 2020/2021

Sous réserve des procédures en cours

Les groupes concernant les catégories jeunes R3 U18, R2 U16, R2 U15, U16F et U18F seront effectués à réception de l'ensemble des engagements.

Régional 1 U18

US AVRANCHES MSM (Conformément à la réglementation conserve une équipe dans le championnat U18 Régional 1)
MALADRERIE OS
FC ST LO MANCHE
ESM GONFREVILLE
FC ROUEN 1899
US QUEVILLY RM (issu du National U17)
FC FLERIEN
EVREUX FC 27 (issu du National U17)
CMS OISSEL
AS DE CHERBOURG FB
SC FRILEUSE
AS PTT CAEN (issu du National U17)
US ALENCONNAISE 61 ↑
FC DIEPPE ↑



Régional 2 U18 – Groupe A

EVREUX FC 27 2 ↓
AS PTT CAEN ↓
BAYEUX FC
FC ARGENTAN
USON MONDEVILLE
US GRANVILLAISE
ES COUTANCAISE
CA LISIEUX
AS VERTON
AS LA SELLE LA FORGE
CS HONFLEUR
FC ST LO MANCHE 2 ↑
SS DOMFRONTAISE ↑
FC DU PAYS AIGLON ↑

Régional 2 - Groupe B

US QUEVILLY RM 2 ↓
AL DEVILLE MAROMME
GISORS FCGVN 27
FUSC BOISGUILLAUME
USF FECAMP
PACY MENILLES RC
US LILLEBONNE
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE
US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE
FC LE TRAIT DUCLAIR
ESM GONFREVILLE 2
ST SEBASTIEN F. ↑
GRAND QUEVILLY FC ↑
YVETOT AC ↑

REGIONAL 3 U18 (62 équipes)

US AVRANCHES MSM 2 (issu du Régional 2)
TROARN FC (issu du Régional 2)
CA PONT AUDEMER (issu du Régional 2)
CS CARENTANAIS
AS VALOGNES
AS DE CHERBOURG FB 2
AS TOURLAVILLE
FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE
AGNEAUX FC
LA BREHALAISE
J. FERTOISE BT
BOURGUEBUS SOLIERS
ST HILAIRE VIREY LANDELLES
AF VIROIS
ES CARPIQUET
FC FLERIEN 2
JS DE TINCHEBRAY
A.DE MESSEI
LC BRETTEVILLE SUR ODON
SC HEROUVILLAIS
INTER ODON FC
MALADRERIE OS 2
US MORTAGNAISE
US ALENCONNAISE 61 2
MUANCE FC
THAON BRETTEVILLE FC
GRPT JSD CŒUR DE NACRE
ST MARCEL F
CMS OISSEL 2
CO CLEON
PACY MENILLES RC 2
ALIZAY FAC

FC SERQUIGNY NASSAND
US RUGLES LYRE
US LILLEBONNE 2
GRPT SP CRIEL EU FC
STADE SOTTEVILLE CC
FC ST ETIENNE DU ROUVRAY
GRPT TOURVILLE OFFRANVILLE
ES DU PLATEAU FR
FUSC BOISGUILLAUME 2
US LUNERAY
GRPT MOULIN ECALLES
GRPT CAP CAUX/ATHLETICAUX
O. PAVILLY
AS FAUVILLE
FC DU ROUMOIS NORD
SC OCTEVILLE SUR MER
AS STE ADRESSE BUT
CANY FC
US AUTHIE (accession District Calvados)
SU DIVES CABOURG (accession District Calvados)
FC EURE MADRIE SEINE (accession District de l'Eure)
US CONCHOISE (accession District de l'Eure)
ES COUTANCAISE 2 (accession District de la Manche)
US COTE DES ILES (accession District de la Manche)
FC NEUFCHATEL EN BRAY (accession District de la Seine Maritime)
CAUDEBEC ST PIERRE (accession District de la Seine Maritime)
FC TOTES (accession District de la Seine Maritime)
AC ST ROMAIN COLBOSC (accession District de la Seine Maritime)
+ 2 accessions du District de l'Orne



REGIONAL 1 U16

SM CAEN
FC FLERIEN
US AVRANCHES MSM
MALADRERIE OS
AS PTT CAEN
US ALENCONNAISE 61
US QUEVILLY RM
LE HAVRE AC
EVREUX FC 27
ESM GONFREVILLE
FC DIEPPE
FC ROUEN 1899

REGIONAL 2 U16 (32 équipes)

FC ST LO MANCHE (issu du Régional 1 U15)
USON MONDEVILLE (issu du Régional 1 U15)
US GRANVILLAISE (issu du Régional 1 U15)
AGNEAUX FC (issu du Régional 1 U15)
CMS OISSEL (issu du Régional 1 U15)
PACY MENILLES RC (issu du Régional 1 U15)
FUSC BOISGUILLAUME (issu du Régional 1 U15)
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE (issu du Régional 1 U15)
AF VIROIS (issu du Régional 2 U15)
ES COUTANCAISE (issu du Régional 2 U15)
AS VALOGNES (issu du Régional 2 U15)
AS DE CHERBOURG FB (issu du Régional 2 U15)
US VILLERS BOCAGE (issu du Régional 2 U15)
AS TOURLAVILLE (issu du Régional 2 U15)
AST DEAUVILLE (issu du Régional 2 U15)
CA LISIEUX PA (issu du Régional 2 U15)

FC ARGENTAN (issu du Régional 2 U15)
J. FERTOISE BAGNOLES (issu du Régional 2 U15)
EVREUX FC 27 2 (issu du Régional 2 U15)
FC SERQUIGNY NASSAND (issu du Régional 2 U15)
GRPT CO SEINE FOOTBALL (issu du Régional 2 U15)
GP TOURVILLE OFFFRANVILLE (issu du Régional 2 U15)
USF FECAMP (issu du Régional 2 U15)
YVETOT AC (issu du Régional 2 U15)
HAVRE CAUCRIAUVILLE S (issu du Régional 2 U15)
O. PAVILLAIS (issu du Régional 2 U15)
O. DARNETAL (issu du Régional 2 U15)
GISORS FCGVN 27 (issu du Régional 2 U15)
AL DEVILLE MAROMME (issu du Régional 2 U15)
ALIZAY FAC (issu du Régional 2 U15)
US QUEVILLY RM 2 (issu du Régional 2 U15)
GRAND QUEVILLY RC (issu du Régional 2 U15)

Régional 1 U15 – Groupe 1

US AVRANCHES MSM
FC FLERS
US ALENCONNAISE 61
AS PTT CAEN
FC ST LO MANCHE
ES COUTANCAISE
BAYEUX FC
SM CAEN
US GRANVILLAISE
MALADRERIE OS
USON MONDEVILLE
AS DE CHERBOURG FB

Régional 1 U15 – Groupe 2

FUSC BOISGUILLAUME
EVREUX FC 27
PACY MENILLES RC
LE HAVRE AC
US QUEVILLY RM
YVETOT AC
FC DIEPPE
GP TOURVILLE OFFFRANVILLE
FC ROUEN 1899
ESM GONFREVILLE
GISORS FCGVN 27
AL DEVILLE MAROMME



REGIONAL 2 U15

AF VIROIS (issu du Régional 2 U15)
AS VALOGNES (issu du Régional 2 U15)
AS DE CHERBOURG FB (issu du Régional 2 U15)
US VILLERS BOCAGE (issu du Régional 2 U15)
AS TOURLAVILLE (issu du Régional 2 U15)
AST DEAUVILLE (issu du Régional 2 U15)
CA LISIEUX PA (issu du Régional 2 U15)
FC ARGENTAN (issu du Régional 2 U15)
J. FERTOISE BAGNOLES (issu du Régional 2 U15)
EVREUX FC 27 2 (issu du Régional 2 U15)
FC SERQUIGNY NASSAND (issu du Régional 2 U15)
GRPT CO SEINE FOOTBALL (issu du Régional 2 U15)
USF FECAMP (issu du Régional 2 U15)
YVETOT AC (issu du Régional 2 U15)
HAVRE CAUCRIAUVILLE S (issu du Régional 2 U15)
O. PAVILLAIS (issu du Régional 2 U15)
O. DARNETAL (issu du Régional 2 U15)
GISORS FCGVN 27 (issu du Régional 2 U15)
ALIZAY FAC (issu du Régional 2 U15)
US QUEVILLY RM 2 (issu du Régional 2 U15)
GRAND QUEVILLY RC (issu du Régional 2 U15)
SC HEROUVILLAIS
CS CARENTANAIS
SS DOMFRONTAISE
FC DU PAYS AIGLON

ESFC FALAISE
CS HONFLEUR
MOTTEVILLE ENT.M.C
SC FRILEUSE
AS DE MONTIVILLIERS
US MESNIL ESNARD FRANQ.
US GRAMMONT
ST MARCEL F.
FC ROUMOIS NORD (accession District de l'Eure de la 1^{ère} phase)
ST SEBASTIEN F (accession District de l'Eure de la 1^{ère} phase)
US AVRANCHES MSM (accession District de la Manche de la 1^{ère} phase)
FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE (accession District de la Manche de la 1^{ère} phase)
AS LA SELLE LA FORGE (accession District de l'Orne de la 1^{ère} phase)
AG CAENNAISE (accession District du Calvados de la 1^{ère} phase)
SU DIVES CABOURG (accession District du Calvados de la 1^{ère} phase)
AS FAUVILLE EN CAUX (accession District de la Seine Maritime de la 1^{ère} phase de la 1^{ère} phase)
SS GOURNAY (accession District de la Seine Maritime de la 1^{ère} phase)
GCO BIHOREL (accession District de la Seine Maritime de la 1^{ère} phase)

REGIONAL U14

US ALENCONNAISE 61
USON MONDEVILLE
US AVRANCHES MSM
FC ST LO MANCHE
BAYEUX FC
MALADRERIE OS
FC ARGENTAN
FC FLERIEN
ASPTT CAEN
SM CAEN
ES COUTANCES
AS DE CHERBOURG FB
US GRANVILLAISE
CA LISIEUX
ESFC FALAISE
FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE
FUSC BOIS GUILLAUME

EVREUX FC 27
PACY MENILLES RC
FC DIEPPE
LE HAVRE AC
US QUEVILLY RM
YVETOT AC
USF FECAMP
SC FRILEUSE
GISORS FCGVN 27
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE
FC ROUEN 1899
ESM GONFREVILLE
GRAND QUEVILLY FC
AL DEVILLE MAROMME
FC ST ETIENNE DU ROUVRAY
CMS OISSEL

Le Comité de Direction, ayant pris connaissance :

- des diverses correspondances reçues de club
- de la proposition de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions

établit comme suit les divers groupes pour la saison 2020-2021 (dans les votes, 1 abstention et 2 contre pour les groupes du championnat U14).

Les présentes décisions portant sur la composition des groupes seniors et jeunes pour la saison 2020/2021 ci-dessus définis sont susceptibles d'appel devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux



dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F..

6.2 – Coupes de Normandie

Après débat, il est décidé de ne pas organiser la Coupe de Normandie U18 la saison prochaine en raison d'un calendrier très chargé (à la majorité – 2 contre).

En revanche, le calendrier étant plus souple pour les U15, les membres en valident le maintien à l'unanimité.

Concernant les Coupes de Normandie Féminine et après discussion autour du football féminin (point suivant), les membres décident de toutes les conserver.

6.3 – Football Féminin

M. FLAMENT souhaite intervenir sur l'architecture des championnats féminins au sein de la Ligue de Football de Normandie. Il lui a été confié la présidence de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions Féminines lors du dernier Comité de Direction, il a donc choisi de l'intégrer à sa commission. Le Comité de Direction lui ayant permis de s'enrichir de bénévoles pour gérer cette partie, il a contacté Mme Valérie BOUREL (qui était membre de la commission régionale de gestion des compétitions féminines) et celle-ci souhaite conserver ses fonctions. Mylène PANNIER, conseillère technique, fera également partie de la commission.

Lors du Comité de Direction du 15 mai 2020, les membres ont validé une structure de la Régional 1 Féminine en 2 groupes, que nécessitait le nombre de 17 équipes qualifiées. Les deux groupes ont été constitués mais la commission reste toujours en attente des dernières confirmations d'engagements afin de finaliser les groupes de Régional 2.

Cette architecture exceptionnelle n'est pas prévue dans les règlements de la Ligue, puisqu'il s'agit d'un changement uniquement pour la saison prochaine résultant de la crise sanitaire. Les deux Secrétaires Généraux sont missionnés pour rédiger un courrier à la FFF afin de voir valider le règlement pour la saison prochaine et garantir la qualification de l'équipe pour la phase interrégionale. Le règlement spécifique à la saison 2020/2021 sera présenté lors du prochain Comité de Direction.

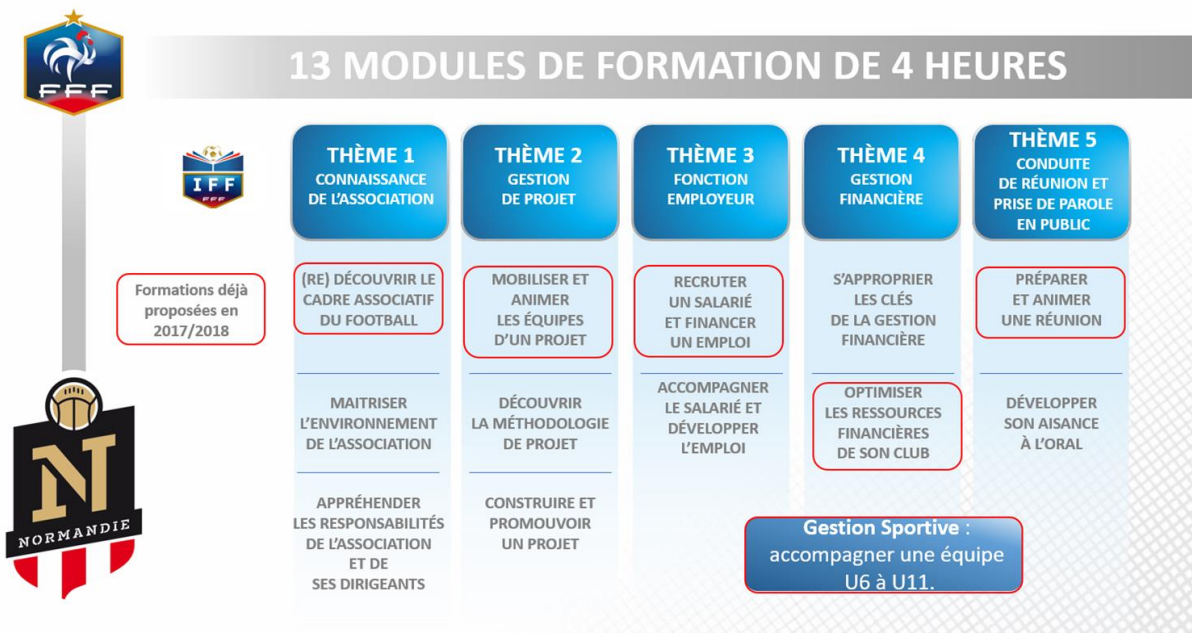
7 – IR2F

Raynald LEFRANCOIS, élu en charge de l'IR2F, effectue un bilan de la formation des dirigeants au sein de la L.F.N ; ci-dessous un état des lieux des formations dispensées cette saison :

- Accompagner une équipe U6-U11 : 5 groupes soit 57 dirigeants
- Découvrir la méthodologie de projet : 10
- Construire et promouvoir un projet : 9
- Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet : 9
- S'approprier les clés de la gestion financière : 10
- Optimiser les clés de la gestion de la gestion financière : 10
- A noter que 3 groupes ont été annulés à cause du confinement

Ensuite, il rappelle l'ensemble des formations des éducateurs qui peuvent être dispensées :





Ainsi, après un rapide constat des formations effectuées, il propose aux membres un projet de développement de ces formations sur le territoire normand sous forme de réunions. Pour cela, des moyens humains doivent être envisagés (présence du personnel administratif et technique à ces réunions et éventuellement un salarié dédié à la commercialisation de ces formations).

Les membres remercient la commission pour le travail effectué et acceptent la mise en place de ces réunions.

8 – PROPOSITION DE MODIFICATION DE TEXTES – ANNEXE 8

Nasr-Eddine RAHO, Président de la Commission Régionale du Statut des Educateurs (CRSE), dresse un historique des problèmes rencontrés au sein de sa commission.

M. RAHO souhaite rappeler que depuis la fusion, un nombre important de clubs a réussi à se mettre en conformité avec les obligations demandées par l'annexe 8 et que les propositions qu'il va soumettre sont établies pour un faible nombre de clubs qui restent toujours en infraction (une trentaine).

Il propose les modifications suivantes qui ne sont que des allègements aux contraintes existantes actuellement et ce, afin d'aller dans le sens des clubs :

- Dérogation automatique : les clubs n'auront plus besoin de demander la dérogation mais la commission aura à sa charge l'envoi d'un courrier pour leur rappeler le règlement
- Concernant l'amende pour absence d'envoi du formulaire de désignation, M. RAHO propose deux options :
 - o *Option 1* – Soit un maintien du règlement actuel : 85€ par match à partir du 30^{ème} jour (si non envoi la veille du 1^{er} match)
 - OU**
 - o *Option 2* – Soit la proposition suivante : une amende forfaitaire de 85€ à partir du 30^{ème} jour si le formulaire n'est pas transmis à la veille du 1^{er} match.
- S'agissant des niveaux 2 et 3 (R2, R3 seniors et jeunes)
 - o Possibilité de débiter la saison sans éducateur diplômé, à charge pour celui-ci de suivre une formation et de la certifier.
 - o Une année supplémentaire pour certifier sur décision de la commission
 - o Possibilité de désigner 2 éducateurs
- Sanction sportive : le nombre de point retiré ne peut excéder la moitié du nombre de match joués

Les membres se positionnent à la majorité (2 abstentions) pour l'allègement des contraintes et l'option 2 concernant l'amende.



9 – DIVERS

9.1 – Mouvements dans les structures

Commissions	Personnes	Types	Poste
CR Sécurité Veille	Antoine MAHIEU	Démission	Membre
CR FAFA	Marc ROUTIER	Intégration	Président
CR Actions Citoyennes	Hervé GRANDET	Intégration	Membre
CR Statut du Joueur	Denis PETRON	Démission	Membre
Délégué	Lionel MARIE	Démission	
	Daniel GOUGET	Démission	
CR Futsal	Pierre COLLETTE	Intégration	Membre
CR Règlements et Contentieux	Michel BELLET	Démission effective à la fin de la saison	Président
CR Compétitions Féminines	Marie BEUDIN	Démission	Membre
CR Statut des Educateurs	Gilles MORIN	Intégration	Membre

M. LERESTEUX a reçu, le 22 janvier dernier, un courrier de l'U2C2F l'avertissant de l'intégration de M. Romain CORBARD à la Commission Régionale du Statut des Educateurs. En effet, suite aux nouvelles fonctions de M. Jean-Marie ELIE, M. CORBARD siègera en tant que titulaire représentant de l'U2C2F et M. ELIE en tant que suppléant.

9.2 – Formations Initiales des Arbitres (FIA)

Après validation de ces formations par les membres lors du Comité de Direction du 3 juin dernier, M. BELLISSENT présente le cahier des charges rédigé par les CTRA et le soumet au vote. Après quelques adaptations, celui-ci est validé à l'unanimité.

Mme ABERGEL informe les membres que Raynald LEFRANCOIS lui a fait part de l'existence d'un fichier regroupant les réponses à un formulaire de personnes intéressées par la fonction d'arbitre. Elle propose de le transmettre aux districts afin de contacter les candidats potentiels.

9.3 – Médical

Le docteur DESMONS informe les membres qu'il a reçu à un questionnaire envoyé par la FFF en lien avec le COVID 19 et détaille les actions qu'il a entreprises afin de faciliter le volet médical des candidats au Pôle Espoirs.

9.4 – CNOSF

Après consultation des membres du Comité de Direction de la LFN, ces derniers ont décidé d'accepter la proposition de conciliation dans le dossier du FC THAON BRETTEVILLE s/ FRESNE.

9.5 – Intervention de Marc ROUTIER

Marc ROUTIER souhaite que tous les lieux de finales régionales soient soumis au vote du Comité de Direction, ce qui n'a pas été le cas des dernières finales Futsal.

Les membres valident cette demande.

Par ailleurs, il souhaite connaître la liste des clubs à surveiller suite à plusieurs incivilités. M. LERESTEUX lui indique que la liste a été éditée et est disponible sur la tablette et qu'une présentation sera effectuée lors



du prochain Comité de Direction par le Président de la Commission Régionale des Actions Citoyennes afin de leur présenter un plan d'actions (également en lien avec le groupe de travail – incivilités arbitrage).

✘ ✘ ✘ ✘ ✘

Après épuisement de l'ordre du jour, M. LERESTEUX clôture la séance en informant les membres qu'il est heureux de constater la très bonne ambiance entre tous les salariés. Après discussion avec eux, il apparaît que chacun est satisfait de l'organisation de son travail.

Il souhaite que tous les membres soutiennent le District de Football de Seine-Maritime qui a connu une semaine compliquée et transmet ses encouragements à son Président.

✘ ✘ ✘ ✘ ✘

Le prochain Comité de Direction se tiendra le jeudi 9 juillet 2020 à 18 h 00 dans les locaux de la Ligue de Football de Normandie.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES

